



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMMISSION DES PÊCHES POUR L'ATLANTIQUE CENTRE-OUEST (COPACO)

QUINZIÈME SESSION

Port of Spain, Trinité et Tobago, 26-28 mars 2014

Rapport du Secrétaire sur les questions financières et administratives de la Commission

1. Ce document et ses Annexes visent à rendre compte des thèmes administratifs et financiers relatifs aux actions entreprises pendant la période intersession 2012-2013. Il doit être lu en parallèle avec les documents de travail WECAFC/XV/2014/4 (activités intersession) et WECAFC/XV/2014/12 (document proposant des options). Il traite de questions comme l'embauche de personnel, les réunions, les publications, l'adhésion des membres à la Commission, les contributions de la FAO, des membres et d'autres personnes au Programme de travail (2012-2013) de la Commission et les dépenses encourues.

Questions administratives

Activités régulières

2. Pendant l'intersession, le Secrétariat coordonne et contribue de manière active à la préparation et à l'exécution des activités et des réunions convenues par la Commission, à savoir la sixième session du Groupe consultatif scientifique (GCS) et 7 réunions (communes) des Groupes de travail.

Bureau de la Commission

3. Pendant l'intersession, la relation a été maintenue à un niveau satisfaisant de coordination et de consultation entre le Bureau de la COPACO et les responsables des Groupes de travail. Le président de la COPACO, M. Giovanni Lauri, a mis fin à son mandat avec l'ARAP (Panama) à la fin de l'année 2013. Il a donc démissionné de la présidence de la COPACO à la même date. Les vice-présidents ont depuis formé un bureau.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les représentants et les observateurs sont donc aimablement priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander des copies supplémentaires.

La plupart des documents des réunions de la FAO sont disponibles sur Internet sous www.fao.org

Activités du programme-cadre

4. Comme le stipule le document WECAFC/XV/2014/4, la plupart des activités relevant du programme de travail ont été menées à bien (intégralement ou partiellement) entre les sessions. Il a été organisé plusieurs ateliers techniques (p.ex. FIRMS, les directives sur les pêches artisanales, la gestion du risque climatique et de catastrophe naturelle, la gestion des pêches et la réorientation de la COPACO) pour répondre à des questions et à des demandes particulières émanant des membres.
5. Les activités intersession de la COPACO (réunions, coopération, publications et autres questions) sont présentées dans le Document de travail WECAFC/XV/2014/4. Le GCS a passé en revue les activités mises en œuvre et un projet de programme de travail (2014-2015) présentés dans le Document de travail WECAFC/XV/2014/14.

Réorientation de la COPACO

6. Le gouvernement français avec le soutien de l'Union européenne et de la FAO a hébergé les 29 et 30 janvier 2014 en Guadeloupe, l'atelier traitant de la réorientation de la COPACO et de son plan stratégique. Les contributions de ces partenaires à l'organisation de l'atelier se sont élevées à 60 000 USD.

Adhésion

7. En février 2014, la FAO a reçu un courrier officiel du gouvernement du Costa Rica exprimant son souhait de devenir membre de la COPACO. Cette demande d'adhésion a été formellement transmise au bureau juridique de la FAO, qui devrait adresser un communiqué officiel à l'ensemble de ses membres au mois de mars ou d'avril 2014.

Questions financières

8. Les activités de la COPACO sont financées par le Programme ordinaire de la FAO, le Programme de coopération technique de la FAO (PCT) et en nature par d'autres organisations, comme décrit ci-dessous. Le budget estimé total requis dans le cadre du Programme de travail de la COPACO approuvé pour la période 2012-2013 était d'environ 2,6 millions de dollars.
9. Environ 80 % des activités du programme de travail ont été mises en œuvre dans une mesure plus ou moins grande, mais le financement réel obtenu a été trop limité (insuffisant) pour réaliser pleinement ce que les membres avaient convenu de faire. Une grande partie du financement prévu dans le cadre du PCT a servi à des activités qui n'avaient qu'un lien limité avec la COPACO et un appui substantiel en nature a été nécessaire.
10. Le bureau sous-régional de la FAO dispose d'un budget annuel dans le cadre du Programme ordinaire, qui est distribué aux différentes disciplines techniques. Jusqu'en 2007-2008, il était affecté directement du service technique et

la Commission a reçu environ 300 000 USD par exercice biennal à l'appui de ses travaux. Toutefois, les fonds reçus sont maintenant assimilés à d'autres coûts SLC.

11. Un budget établi pour l'exercice biennal précédent, 2012-2013, a demandé près de 255 000 USD, mais il a été alloué 120 000 USD (figure 2). Dont environ 62 % (74 000 USD) a été utilisé pour l'interprétation et la traduction (anglais, espagnol, français), ainsi que la publication de la séance et des rapports du GCC.
12. Environ 10 000 USD ont été utilisés pour la 6^e séance du GCC (voyage, organisation) et 13 000 USD ont été dépensés pour soutenir l'organisation des réunions du groupe de travail et couvrir les frais de voyage de certains experts des SIDS. En outre, quelque 9 000 USD ont été dépensés pour couvrir les frais de voyage des experts cubains afin de leur permettre de participer à des activités spécifiques du groupe de travail.
13. Enfin, quelque 6 000 USD ont été utilisés pour le soutien général du bureau (essentiellement du support administratif) et 8 000 USD en aide juridique.
14. Les frais de voyage et de participation du personnel du Siège et de SLM dans les activités de la COPACO ont reçu quelque 25 000 USD.
15. En outre, le programme ordinaire de la FAO prévoit une contribution (en nature) au Secrétariat à hauteur de 50 % du temps du personnel SLC pêches et aquaculture (niveau P4), évaluée à 50 000 USD par an. Et une contribution pour le bureau, les meubles et l'infrastructure de soutien administratif, évaluée à 10 000-20 000 USD par an. Une assistance technique du siège de la FAO à la Commission peut être évaluée à une moyenne de 40 000 USD par an, même si une certaine fluctuation pourrait être remarquée dans le soutien apporté au cours des dernières années.
16. Au total, la contribution de la FAO à la COPACO peut être évaluée entre 160 000 et 170 000 USD par an.

Figure 2
Frais estimés des activités de la COPACO dans le cadre du Programme ordinaire de la FAO 2012-2013

(Les chiffres sont approximatifs en USD)

	Précédent jusqu'en 2008	Demande 2012-13	Allocation 2012-13	Dépenses estimées 2012 -2013
Programme ordinaire de la FAO (par exercice biennal)	300 000	255 000	120 000	
Interprétation et traduction, publication des rapports de la séance de la COPACO, GCC (environ 62 %)				74 000
6 ^e séance du GCC (voyage, organisation)				10 000
Réunions du groupe de travail, voyage des experts				13 000
Voyages des experts cubains pour des groupes de travail				9 000
Soutien général du bureau (essentiellement du support administratif et de liaison)				6 000
Aide juridique				8 000
Les frais de voyage et de participation du personnel du Siège et SLM dans les activités de la COPACO				25 000

17. Bien qu'un fonds d'affection spéciale (à la demande de la 14^e séance) de la COPACO ait été créé à l'appui du programme de travail de la COPACO, les contributions ont été généralement reçues en nature (par exemple, hébergement et financement de l'organisation des réunions du groupe de travail). Le fonds d'affection spéciale de la FAO et l'assistance du programme régulier au secteur de la pêche et de l'aquaculture aux pays de la COPACO sont estimés pour 2012-2013 à environ 600 000 USD. Ces fonds n'ont cependant pas été octroyés par le fonds d'affection spéciale de la COPACO.

18. Les contributions en nature, avec un total combiné estimé à environ 400 000 USD, ont été reçues de:

- CFMC - Groupe de travail sur les lambis et le Groupe de travail sur les frayères
- TBF/IGFA/Banque mondiale - Groupe de travail sur la pêche récréative (2 réunions)
- CRFM/CLME - Groupe de travail sur les poissons volants (2 réunions)
- IFREMER/UE/JICA/CRFM - Groupe de travail FAD (diverses réunions)
- NOAA - Groupe de travail sur les langoustes (invité à contribuer via le fonds d'affection spéciale de la COPACO)

19. Le soutien aux pays membres de la COPACO dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture dans le cadre du programme PCT de la FAO dans l'exercice biennal 2012-2013 a reçu quelque 1,5 millions de dollars. Cependant, une grande partie de ce financement est allé à des activités qui n'ont qu'un lien limité avec la COPACO. Il convient de noter que bon nombre des activités du PCT et du fonds d'affection spéciale n'ont pas été effectuées dans le cadre de la COPACO.

Fonds fiduciaire de la COPACO

20. Sur la demande de la Commission lors de la XIV COPACO en 2012, le Secrétariat de la COPACO a préparé un document relatif au projet de Fonds fiduciaire (disponible sous la référence WECAFC/XV/2014/Ref.15).
21. Ce document a été examiné par le Bureau et communiqué par la FAO, accompagné d'une demande officielle de contribution au Fonds fiduciaire, à tous les membres de la COPACO, au mois de mars 2013. Un message de suivi a été envoyé ultérieurement en 2013. À ce jour (février 2014), aucune contribution en trésorerie au Fonds fiduciaire n'a été enregistrée hors budget pour la mise en œuvre du Programme de travail de la COPACO (2012-2013).
22. Soulignons que le Secrétariat a négocié pour ce Fonds fiduciaire un taux de dépenses d'appui très intéressant de 6,9 % (pour couvrir les besoins opérationnels et administratifs). Ce taux est nettement inférieur à ceux appliqués par la plupart des agences internationales et des ONG présentes dans la région.
23. À l'heure actuelle, il existe deux projets en réserve : le soutien de la NOAA (atelier de gestion régionale du homard) et de la Banque Interaméricaine de Développement (BID) (gestion régionale de la crevette), susceptibles de contribuer au Fonds fiduciaire.

SUGGESTIONS D' ACTIONS POUR LA COMMISSION

24. La Commission est invitée à examiner le rapport administratif et financier et à émettre des recommandations générales, notamment sur les questions afférentes au renforcement du Secrétariat et à la mise en œuvre du Programme de travail (2014-2015).
25. La Commission est également invitée à prendre en considération la situation financière courante lors des discussions du Programme de travail 2014-2015 et du Plan stratégique 2014-2020. Enfin, la Commission est invitée à fournir des orientations au Secrétariat et au Bureau, selon le cas, sur la manière de mobiliser des ressources pour la mise en œuvre du Programme de travail, ainsi que sur les organismes à contacter à cet effet.